

# CHECK-LIST ✓

## ASSURER LA REPRISE DE LA PRATIQUE DANS VOS CLUBS

### Préalables

- ☐ Le dirigeant doit organiser l'information de l'ensemble des publics et des personnels de son établissement équestre.
- ☐ Le document unique d'évaluation des risques professionnels doit être actualisé en tenant compte des contraintes liées au Covid 19 et, des actions de prévention à mettre en place.
- ☐ Les documents contractuels qui lient le club aux cavaliers doivent être actualisés par un avenant en fonction de la nouvelle organisation mise en place : contrat d'équitation, règlement intérieur, contrat de pension, etc.

### Avant la reprise 1/2

#### COMMUNICATION AVEC VOS CAVALIERS

- ☐ Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés: téléphone, réseaux sociaux, outils fédéraux, groupes de messagerie, site internet, etc
- ☐ Inviter vos cavaliers à venir en tenue d'équitation avec leur casque, un masque et une gourde d'eau. Rappel : textiles lavés à 60 minimum.
- ☐ Diffuser les fiches **Accès des cavaliers au club** et **Accès des propriétaires aux installations** à vos pratiquants.

#### PLANNING

- ☐ Réserver l'accès au club aux salariés et aux pratiquants du club selon le planning.
- ☐ Répartir les horaires pour réguler les flux des pratiquants.

#### PARKING

- ☐ Organiser le parking pour éviter les proximités de personnes.

#### ACCUEIL

- ☐ Prévoir un accueil en extérieur.
- ☐ Prévoir un point d'eau extérieur avec savon ou un point de mise à disposition de gel Hydro alcoolique
- ☐ Exiger le lavage des mains avant l'entrée au club.

#### CIRCULATION

- ☐ Baliser les circulations des différents publics par un fléchage.
- ☐ Favoriser un sens de circulation unique.
- ☐ Bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles.

## Avant la reprise 2/2

### LIEUX DE VIE

- ☐ Condamner l'ensemble des lieux non indispensables à la pratique.
- ☐ Contrôler l'accès des sanitaires et les désinfecter régulièrement.

### GESTION DES CAVALIERS

Déterminer dans le respect de la doctrine sanitaire en vigueur :

- ☐ Le nombre maximum de cavaliers par groupe.
- ☐ Le nombre maximum de personnes présentes simultanément dans le club.
- ☐ Prévoir un montoir.

Pour plus de précisions, se référer aux Fiches **Accès des cavaliers au club** et **Accès des propriétaires aux installations**.

### GESTION DES FOURNISSEURS

- ☐ Planifier et contrôler l'accès en dehors de la présence du public.

### GESTION DES SALARIÉS

- ☐ Les salariés portent des masques ou visières.
- ☐ Chaque salarié ou intervenant dispose de son propre matériel pédagogique.
- ☐ Seuls les salariés du centre équestre sont habilités à manipuler le matériel du club y compris au sein des aires de pratique.
- ☐ Les salariés ont à disposition les fiches MSA
  - [msa.fr/lfy/documents/11566/93242901/Travail+filière+équine](https://msa.fr/lfy/documents/11566/93242901/Travail+filière+équine)

### ORGANISATION GÉNÉRALE

- ☐ Prévoir la désinfection des zones de contact deux fois par jour à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476
- ☐ Prévoir la désinfection du matériel après chaque usage par trempage ou pulvérisation avec un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476
- ☐ Prévoir, pour chaque espace, un affichage spécifique des consignes.
- ☐ Utiliser un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 pour désinfecter les cuirs.
- ☐ Utiliser le Kit de panneaux et documents d'information disponible sur :
  - [mediacub.ffe.com](https://mediacub.ffe.com)

### ATTENTION :

Ces mesures pourront être adaptées en fonction des possibilités du club.

Toujours donner priorité à la prévention et à la santé des publics et du personnel.

Pour les publics suivants, recommander l'avis du médecin traitant avant reprise de l'activité :

- ▶ personnes présentant des symptômes du Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, fatigue inexpliquée, éruption cutanée, diarrhées, vomissements, malaises ou chutes inexpliqués et contact avec un malade Covid-19),
- ▶ tous ceux présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires non contrôlés, des antécédents cardiaques ou pulmonaires, des prises d'anti-inflammatoires ou des hospitalisations récentes.

Ces recommandations pourront évoluer en fonction des consignes gouvernementales ou des autorités territoriales.

en date du 5 Mai 2020



# ACCÈS DES CAVALIERS AU CLUB

## Mesures générales



✓ Vérifier les conditions d'ouverture.



✓ Respecter le planning d'accès.



✓ Respecter les gestes barrière.



✓ Consulter les consignes de l'établissement.



✓ Fixer vos rendez-vous en amont.

## Equipement individuel



✓ Venir en tenue d'équitation, propre, lavée à 60° à chaque usage.



✓ Monter à cheval sans masque.



✓ Prévoir une gourde d'eau.



✓ Utiliser son matériel personnel.

## Au club



- ✓ Respecter le sens de circulation sur le chemin balisé.



- ✓ Suivre les consignes de l'enseignant.
  - ♦ *Attendre son autorisation pour accéder aux différents espaces.*



- ✓ Respecter la distance physique.



- ✓ Utiliser le matériel d'équitation du club pour les équidés: filet, selle, guêtres :
  - ♦ *ne pas partager son matériel,*
  - ♦ *ne pas toucher les différents matériels de l'établissement.*



**Il est de la responsabilité  
de chacun de respecter les consignes  
et de suivre les nouvelles préconisations gouvernementales.**

# ACCÈS DES PROPRIÉTAIRES AUX INSTALLATIONS

## Mesures générales



✓ Vérifier les conditions d'ouverture.



✓ Respecter le planning d'accès.



✓ Respecter les gestes barrière.



✓ Consulter les consignes de l'établissement.



✓ Fixer vos rendez-vous avant de venir.

## Equipement individuel



✓ Venir en tenue d'équitation, propre, lavée à 60° à chaque usage.



✓ Monter à cheval sans masque.



✓ Prévoir une gourde d'eau.



✓ Utiliser uniquement son matériel personnel.

## Au club



✓ Respecter le sens de circulation sur le chemin balisé.



✓ Respecter la distance physique.



✓ Accéder à la sellerie "propriétaires" avec l'accord du dirigeant pour récupérer son matériel d'équitation ou garder son matériel d'équitation chez soi entre les séances.



✓ Nettoyer son matériel au savon après chaque usage.



✓ Venir avec son propre matériel, le laver à 60° une fois utilisé.



✓ Ne pas toucher les différents matériels de l'établissement y compris sur les aires de pratique.



✓ Préparer et soigner son cheval dans son box.



✓ Ne pas toucher les autres équidés.



**Il est de la responsabilité  
de chacun de respecter les consignes  
et de suivre les nouvelles préconisations gouvernementales.**